



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Éigné - n°129
Décembre 2020 - janvier 2021



C'est dans l'air // Nouvelles places de parking chemin des Billots - p 3



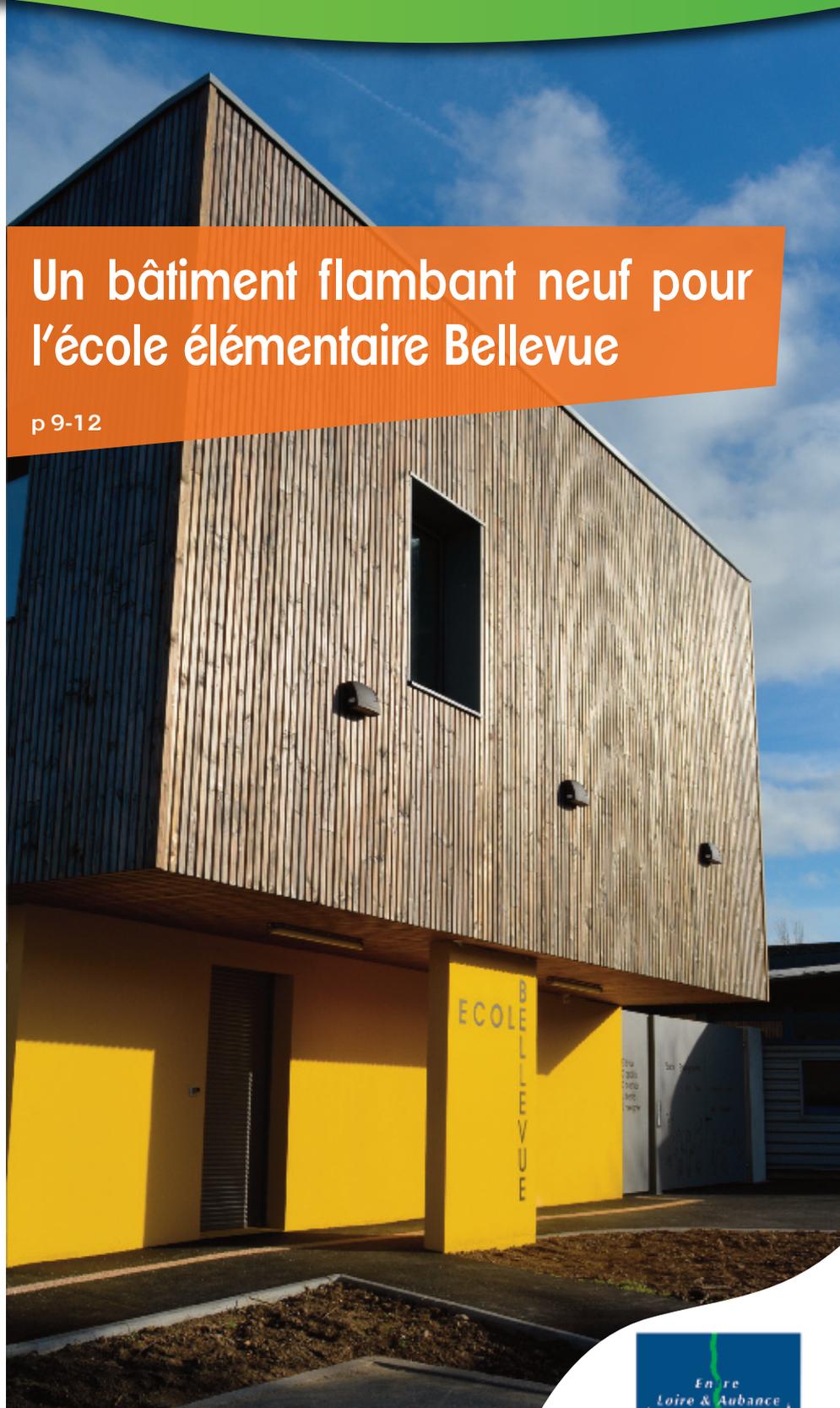
C'est dans l'air // Bicentenaire de la route de Cholet - p 6



Initiatives // Une future micro-crèche aux Hauts de Mûrs - p 8



Culture // Les histoires contées en vidéo disponibles en ligne - p 16



Un bâtiment flambant neuf pour l'école élémentaire Bellevue

p 9-12

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur www.murs-erigne.fr

Ne pas relâcher l'effort

Après le relâchement de cet été, ce nouveau confinement est exigeant par l'effort de protection sanitaire qu'il engendre et qui s'impose dans notre vie quotidienne.

Ces efforts sont vrais pour la Municipalité qui doit protéger ses agents au travail mais aussi ses concitoyens en appliquant les protocoles nécessaires.

Les services municipaux sont ouverts et joignables pour assurer à tous les érimûrois l'accès aux services publics. Dans un contexte qui ne facilite pas le travail du fait d'absences exceptionnelles liées à l'épidémie, nous pouvons remercier le personnel de leur investissement.

La vie municipale continue avec les réunions d'adjoints du mercredi, les rencontres avec les services, les commissions en visioconférence et la tenue des conseils municipaux.

Les actions engagées se poursuivent pour améliorer nos services publics (écoles, aînés, jeunes et associations), accueillir de nouvelles familles. Le partenariat avec les communes voisines se poursuit avec l'ouverture de la piscine de Rochefort en 2021, la création d'une Entente intercommunale Sud Loire.

De nouveaux projets se mettent en place comme la création d'un comité consultatif de la citoyenneté, la mise en place de l'espace naturel sensible des Boucles de l'Aubance,

Ces efforts se poursuivent en direction des aînés, des personnes en situation de précarité, à travers des liens

étroits avec le CCAS qui maintient ouvert sa banque alimentaire, les courses solidaires et le transport solidaire avec l'implication de bénévoles que nous pouvons aussi remercier.

Les responsables de nos associations ont reçu un courrier de remerciement pour leur travail sur les protocoles mis en place lors du déconfinement. Ce travail leur permettra de reprendre leurs activités lorsque les services de l'État autoriseront l'ouverture des équipements publics.

La Municipalité porte le souci des entreprises et des petits commerces qui souffrent durement en cette période compliquée. Un courrier a été adressé aux chefs d'entreprise pour être à l'écoute des

difficultés qu'ils peuvent rencontrer, et faciliter l'accès à l'information sur les aides proposées.

En tant qu'administrateur de l'Association des Maires du Maine et Loire, je plaide également pour plus de justice entre commerces et plus de confiance envers nos commerçants.

La situation est difficile pour tout le monde mais il convient de ne pas relâcher l'effort. La priorité de tous doit être de continuer à se protéger au mieux ! Pour cela soyons tous solidaires ! Prenez soin de vous.



Le Maire, Damien COIFFARD.

« Soyons tous solidaires »

Le nouveau site internet de la Ville devrait être mis en ligne mi-décembre. Ouvrez l'œil !

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication :
Damien Coiffard, Maire

Comité de rédaction :
Les élus du groupe communication, le service communication, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Crédits illustrations :
Ville de Murs-Érigné, Libre de droit issu de Pixabay, ou précisé par la mention ©.

Contact :
5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :
Imprimerie Paquereau
8 Boulevard des Bretonnières
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Tél. 02 41 66 40 20
Tirage : 2 900 ex
Dépôt légal à parution.
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.murs-erigne.fr ou sur notre page [Facebook.com/MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

Confinement : nos services restent ouverts

À l'annonce du reconfinement en octobre dernier, les services municipaux se sont réorganisés tout en restant joignables et ouverts au public dans la mesure du possible. Point sur leur fonctionnement.

Services accueillant physiquement du public

L'accueil de l'Hôtel de Ville reste ouvert aux horaires habituels le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mercredi et 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h pour toutes vos démarches administratives (accueil, état civil, élections).
Contact : 02 41 79 78 77, info@ville-murs-erigne.fr

Le CCAS (aide alimentaire, courses solidaires, transports solidaires) est ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mardi et vendredi de 14h à 17h.



Le CCAS a reconduit ses services de transport et de courses solidaires pour les personnes âgées, en situation de handicap, les pères ou mères isolés avec des enfants en bas âge...

Si vous souhaitez en bénéficier ou devenir bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Contact : 02 41 79 78 85

Le service logement (CCAS) vous accueille pour vos démarches de recherche ou de suivi de dossier en logement social le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 02 41 79 78 85, assistante.ccas.logement@ville-murs-erigne.fr

La direction des services techniques poursuit ses dossiers et chantiers en cours.

Elle reste disponible pour répondre aux habitants du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 02 41 79 51 05.

Le garde champêtre du service police rurale est présent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 02 41 79 78 70.

Il est recommandé de prendre rendez-vous avant de se déplacer car les services ne peuvent recevoir qu'une seule personne à la fois dans leurs bureaux.

Services fermés au public mais joignables

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) (permis de construire, déclarations préalables...) est fermé au public mais reste joignable.

Le dépôt des dossiers est toujours possible



à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les appels téléphoniques sont uniquement sur rendez-vous pris au préalable à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les services enfance-jeunesse (périscolaire et Espace Jeunes) restent joignables au 02 41 79 51 02 ou par mail à

coordinatrice.periscolaire@ville-murs-erigne.fr

Les services de programmation culturelle, location de salles ainsi que vie associative du Centre Culturel Jean Carmet sont fermés au public mais joignables au 02 41 57 81 85 ou à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

La fermeture du centre permet a permis d'offrir à de nombreux artistes la possibilité de venir répéter leur spectacle dans le cadre de résidences.

Pour pallier sa fermeture au public, la médiathèque a mis en place un système de commande et retrait pour emprunter des documents qui rencontre un fort succès. Réservation par mail à responsable.mediatheque@ville-murs-erigne.fr ou au 02 41 57 82 11. Détails des documents disponibles à l'emprunt sur la page médiathèque du site de la Ville.

Cette organisation est mise en place jusqu'au 1^{er} décembre et évoluera en fonction des nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement

Centre de dépistage covid-19

Nous rappelons qu'un centre de dépistage covid-19 s'est installé derrière le laboratoire à Laborizon (23 rue Valentin des Ormeaux). Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. Possibilité de venir avec ou sans rendez-vous.

Plus d'infos sur www.laborizon-maineanjou.fr

Aménagement de places de parking chemin des Billots et à l'ancienne mairie

Des problèmes de stationnement sont rencontrés régulièrement au carrefour du chemin des Billots et de la rue des Acacias. Afin de les résoudre, il sera bientôt réalisé un parking de 5 places sur l'espace enherbé qui fait l'angle. Ce chantier permettra par la même occasion d'effectuer une reprise du trottoir et des potelets. Ce parking aura un revêtement drainant. Le bouleau qui est sur place sera retiré et remplacé par deux nouveaux arbres d'une autre essence implantés devant le parking. Dans le cadre de ce réaménagement, une réflexion sur la création d'un terrain de pétanque va être prochainement amorcée en concertation avec l'association des habitants du bourg de Mûrs et les riverains.

Concernant l'ancienne mairie, suite aux travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'ancienne salle du Conseil municipal, une place pour personne à mobilité réduite va être créée à proximité de son entrée. En plus, 5 places de parking privé en falun à destination des associations qui occupent l'ancienne mairie seront créées sur l'espace enherbé situé devant le bâtiment.



Régler vos factures de restauration scolaire et périscolaire en espèces ou carte bleue chez votre buraliste

Le dispositif « paiement de proximité » permet de régler en espèces et en carte bleue les factures émises par la collectivité, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300 € chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif. À Mûrs-Érigné, c'est Le Sporting qui fait partie de ce réseau.

Comment ?

Sur chaque facture concernée par cette prestation est apposé un datamatrix (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées.



Où ?

Pour régler sa facture, l'utilisateur doit se rendre chez le buraliste partenaire agréé et la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture), soit en espèces pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant).

Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande. Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP le lendemain (si l'utilisateur règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

Vous êtes isolé ? âgé ? En situation de handicap ? Faites-vous connaître auprès de l'Hôtel de Ville

S'inscrire sur le registre nominatif communal, c'est très simple et surtout très utile lors de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence. Explications.

Depuis la Loi du 30 juin 2004, la Ville de Mûrs-Érigné permet aux habitants isolés, âgés ou en situation de handicap de se faire connaître afin d'être enregistrés sur le registre nominatif communal. Ce registre permet aux services ou élus en charge de la gestion d'une crise (plans grand froid, canicule, pandémie... déclenchés à la demande de la Préfecture) de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien. Un très bon moyen pour vous de rester informé de ce qui se passe sur le territoire, et pour la Municipalité de veiller à la sécurité de ses concitoyens. Pour vous inscrire, la démarche est très simple : vous, ou une tierce personne, contactez le service population de l'Hôtel de Ville qui vous enverra un formulaire à compléter. Une fois ce formulaire renvoyé à l'Hôtel de Ville, vous recevrez un accusé réception confirmant votre inscription.



Contact : service population au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr

En bref ...

Fermetures et ouvertures de l'Hôtel de Ville durant les vacances scolaires

L'Hôtel de Ville sera fermé les jeudis 24 et 31 décembre après-midi, ainsi que les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier (férié). Ouvert le samedi matin 9 janvier de 9h à 12h, en remplacement du samedi 2 janvier.

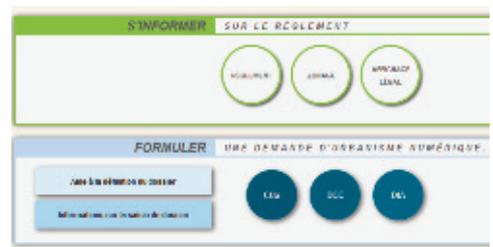
Contact : Hôtel de Ville au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr

Reprise des emplacements dans les cimetières

Prochainement, à partir de fin novembre, il sera procédé par une entreprise de pompes funèbres habilitée et sous surveillance des services de la mairie, à des travaux de reprises d'emplacements dont les concessions sont échues et non renouvelées. Ces travaux nécessiteront périodiquement la fermeture des deux cimetières. Dès qu'elles seront connues, les dates de travaux seront communiquées par affichage sur place ainsi que sur le site internet de la Ville.

Contact : Arlette Antier, responsable population, au 02 41 79 51 07 ou par mail à responsable.population@ville-murs-erigne.fr

Urbanisme : de nouvelles démarches en ligne possibles



Les démarches d'instruction dématérialisées des autorisations d'urbanisme se poursuivent avec l'ouverture de plus de démarches sur le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme). À partir du 1^{er} janvier 2021, le dépôt numérique des CUB (Certificat d'urbanisme opérationnel), DP (Déclaration Préalable de travaux) et DPLT (Déclaration Préalable valant Lotissement) seront possibles. Étaient déjà disponibles les CUA (Certificat d'Urbanisme d'information), DCC (Dossier de Consultation des Concepteurs) et DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner). L'ouverture finale aux autres dossiers devrait avoir lieu dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

GNAU est disponible depuis le site de la Ville www.murs-erigne.fr

La déchetterie de Claie Brunette fermée pour travaux début 2021

Le SMITOM du Sud Saumurois nous a annoncé la fermeture de la déchetterie de la Claie Brunette début 2021 pour une durée estimée à 9 semaines.



En effet, le SMITOM envisage des travaux importants afin de reprendre en totalité les dalles béton recevant les caissons en bas des quais de la déchetterie. Au moment de la rédaction de ce numéro, le SMITOM ne pouvait pas nous indiquer la période

exacte concernée par cette fermeture.

Les habitants de la commune qui détiennent un badge d'accès à la déchetterie de la Claie Brunette pourront être accueillis pendant la durée des travaux à la déchetterie de Villechien et/ou au centre de dépôt au sol des végétaux et de gravats qui va ouvrir ses portes début janvier 2021 (juste en amont - 200 mètres - de la déchetterie de Villechien).

Ils pourront également se rendre, avec le badge d'accès, dans les autres déchetteries du SMITOM (Thouarcé...).

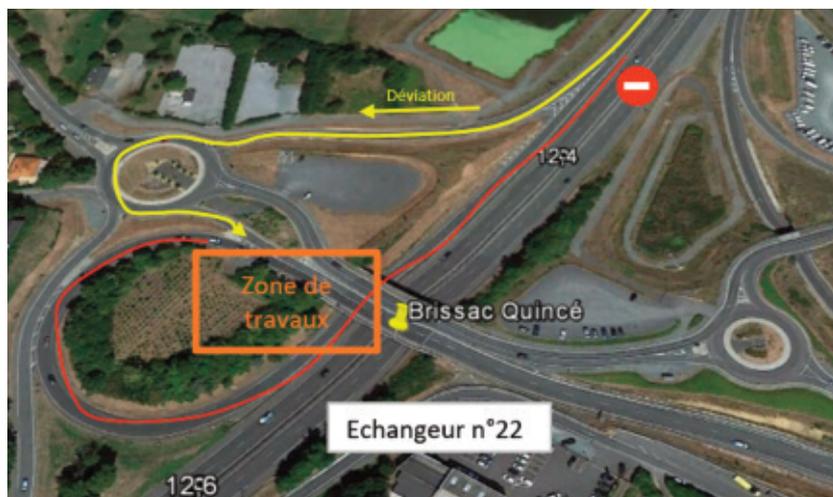
Le SMITOM a prévu de communiquer en ce sens auprès des usagers habituels de la déchetterie de la Claie Brunette à partir du moment où la date de début des travaux sera déterminée.

Nous communiquerons sur notre site internet et page Facebook dès que le SMITOM aura défini les dates de fermeture de son équipement.

Fermeture de bretelle de sortie de l'échangeur 22.1 lundi 14 décembre

La société Autoroutes du Sud de La France (ASF) doit procéder à des travaux dans la journée du lundi 14 décembre sur l'autoroute A87, dans l'échangeur n° 22, dans le sens 1 (Angers/La Roche sur Yon). Ces travaux vont impliquer la fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 22 dans le sens 1 de 10h à 16h.

Les travaux consistent à changer les supports de glissières en dessous de l'ouvrage qui protège la pile de pont. En fonction des intempéries et/ou des aléas de chantier, ces fermetures pourront être reportées la journée suivante. Lors de cette fermeture, une déviation se fera en prenant la direction Mûrs-Érigné centre puis au giratoire direction Poitiers/Brissac.



© GoogleEarth - ASF

À savoir !

Les maisons France Services

Les maisons de services au public sont des lieux où les habitants sont accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...

Les usagers sont accompagnés gratuitement par des agents formés pour effectuer leurs démarches de la vie quotidienne.

Les deux maisons les plus proches de Mûrs-Érigné sont celles de Brissac-Loire Aubance (9 rue Nationale au 02 41 91 74 08) et de Chalonnes sur Loire (4 rue des Poilus au 02 41 74 10 82).

Carnet

NAISSANCES

- > Lucie FOULON : 20/08/20
- > Joseph FOURRIER : 19/08/20
- > Anna HOULARD : 02/09/20
- > Anna FÉNEYROL : 04/09/20
- > Ewan GAUDICHEAU : 14/09/20
- > Raphaël BIDET HENNO : 22/09/2020
- > Gabriel CHÉNÉ : 5/10/20
- > Mona THOMAS : 22/10/20
- > Malik ECHAJIAA : 28/10/20



MARIAGES

- > Thierry CASSAND et Anne-Noëlle ROUSSELOT : 5/09/20
- > Gaëtan RIMBAULT et Catherine DESMARRES : 3/10/20



DÈCÈS

- > Robert REBOURS : 02/05/20
- > Jeanine TOUCHAIS ve BRAMOULLÉ : 06/05/20
- > Jean MOREAU : 16/05/20
- > Bernard GABOREAU : 24/05/20
- > Christian MEHR : 21/06/20
- > Evelyne MANDIN : 01/07/20
- > Marie MACÉ ve BARRÉ : 07/07/20
- > Christine HARSANDEAU ve VAILLANT : 10/07/20
- > Jean-Claude LABASNIER : 12/08/20
- > Pierre RONDEAU : 26/08/20
- > Jacqueline GASNIER ve DEBRIS : 9/09/20
- > Colette COUDRAY ép BERTRAND : 27/09/20
- > Michelle LEROY : 29/09/20
- > Anne CROLAIS ve BOULLIOUD : 07/10/20
- > Jane LELARGE ve COLINEAU : 11/10/20
- > Marcelle VIGAN : 13/10/20
- > Sandra RANDRIANALY : 26/10/20
- > Jacqueline ROBINE : 26/10/20
- > Janine DUBOIS ve DETRICHÉ : 29/10/20
- > Yolande GANNEAU ve CARRÉ : 31/10/20
- > Benoît LE BRETON : 6/11/20
- > Marcel FOUASSIER : 9/11/20



Bicentenaire de la construction de la route de Cholet

Il y a 200 ans s'achevait la construction de la route de Cholet entre la roche d'Érigné et le moulin de Claye.

Le tracé de la route de Cholet, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est le même qu'il y a 200 ans à la fin de sa construction en 1820. Le Projet de route nationale entre Angers et les Sables-d'Olonnes est né à la période de la révolution en l'an II (1794). L'arpentage de la route est réalisé en 1808 avec celui du cadastre, entraînant des divisions de propriété qui, dès le début du projet, ont suscité le courroux des habitants exprimé par voie de pétitions (cf plan ci-dessous et pétition ci-contre).



Extrémité sud de la portion de route sur la commune au Petit-Claye.

On retrouve le tracé de la route de Cholet (Route Impériale n° 181 en 1811, date à laquelle cette numérotation des routes sera créée par décret) et de sa nouvelle portion de route vers Brissac (RD n° 2 aujourd'hui D748) sur le plan cadastral, juste avant les premiers travaux qui débiteront en 1809 et qui se termineront 11 ans plus tard. Les documents concernant cette construction se trouvent aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Les travaux étaient organisés en « ateliers » et réalisés par tronçons de chaussée. Un devis des ponts et chaussée (établi par l'Ingénieur Chevalier, et contresigné par l'Ingénieur en chef du Maine et Loire Romain-Marie Derrien) en date du 2 août 1819, dans son article 1^{er} sur la « désignation générales des ouvrages » précise l'historique des travaux réalisés par tronçons « d'empierrement exécutés sur les fonds de l'exercice d'une année » avec des exercices en 1809, 1816, 1817 et 1818. Grâce à ce devis, pour l'exercice 1820, une fois « les travaux exécutés, toute la partie comprise entre l'extrémité des Ponts-de-Cé et le pont de Claye sur une longueur totale et continue de deux mille six cent vingt six mètres (2 626 m) sera terminée. »



Extrémité nord de la portion de route sur la commune vers les Ponts-De-Cé.





Pétition contre la route de Cholet

« Pétition en réforme de l'enlignement de la route d'Angers à Chollet depuis la Roche d'Erigné jusqu'au village de Petit Claye, commune de Mûrs, canton des Ponts-de-Cé.

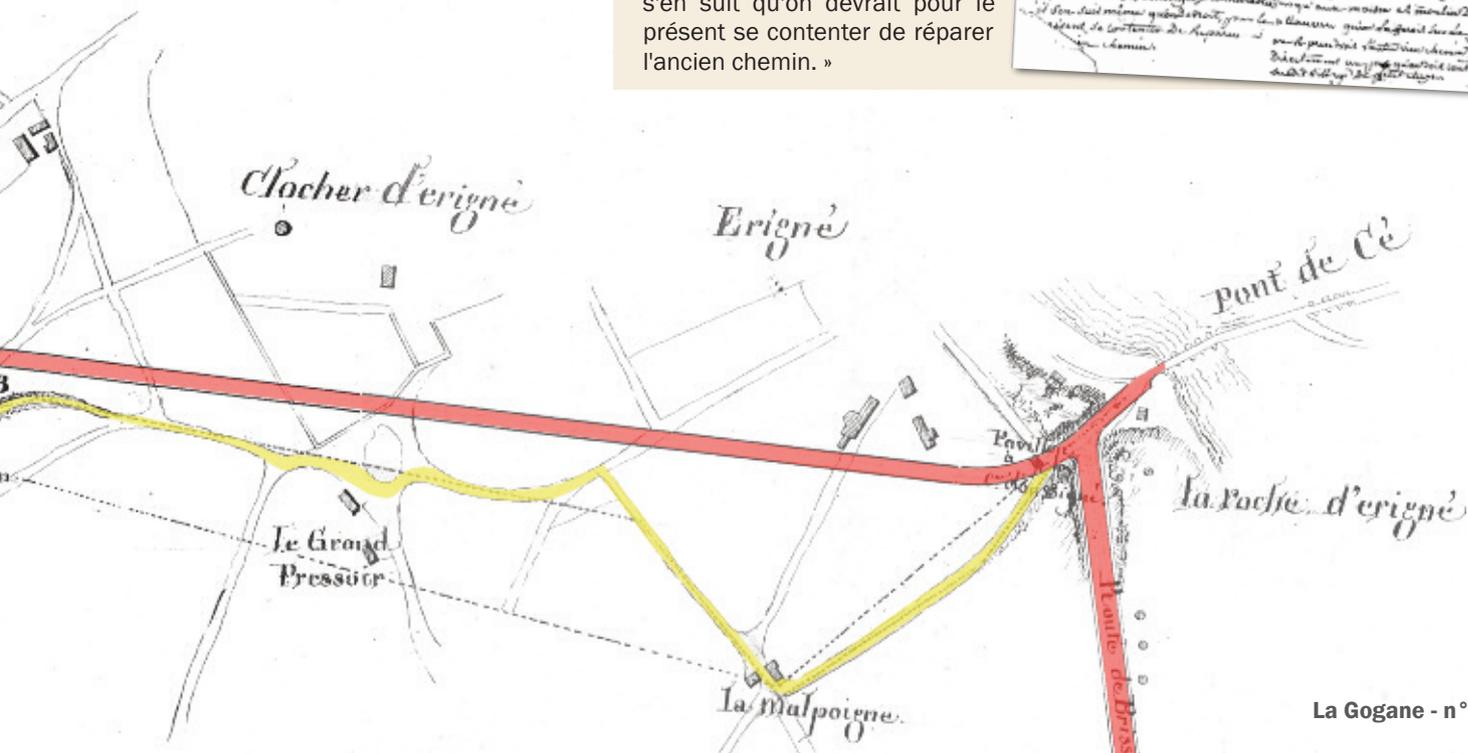
Au Citoyen préfet du département de Maine et Loire.

Citoyen Préfet,

Les habitants et bien tenants de la commune de Mûrs, canton des Ponts-de-Cé soussignés Pierre Robin, François Varry, François Rideau, Pierre Egrefeuille, Claude Bachelier, François Dureau, C. V. Egrefeuille, Anthonin Allanneau, Pierre Cordelet, Guiller de La Touche, P.J. Aigrefeuilles, Pierre Frulon et Marie Barbe Allanneau Veuve Foucher, aussitôt qu'ils ont pu avoir connaissance du dernier enlignement de la grande route d'Angers à Chollet, depuis la Roche d'Érigné jusqu'au village de Petit Claye, et qu'ils ont aperçu qu'il était dirigé de manière à ne traverser que des terrains les plus précieux surtout en vigne et ce sans diminuer les frais de construction, et sans prouver plus de commodité aux voyageurs, se sont empressés de vous représenter que cet enlignement causerait inutilement un dommage considérable aux propriétaires et en ruinerait totalement plusieurs d'entre eux. Inconvénients bien cruels, après grands malheurs qu'ils ont soufferts en raison de la rixe de la Vendée ! Et cependant ils sont très faciles à éviter, du moins en grande partie, en se servant de chemins anciens, très solides, assez larges et faisant ensembles plus de 600 toises, ce qui forme environ la moitié de cette portion de route; ils n'auraient besoin que de quelques modiques réparations.

Le premier commence à la Roche d'Érigné, où il épargnerait déjà une coupure très couteuse d'un rocher de pierres dures, il se prolonge jusqu'à la maison de la Malpogne. Là, faisant un petit détour et se dirigeant encore en ligne droite jusqu' aux maison et moulin du Citoyen Allanneau qu'on laisserait sur la gauche. On reprendrait l'autre vieux chemin qui conduit directement au pont qu'on doit construire au susdit Village de Petit Claye.

Nota : Il est arrêté que tôt ou tard, on reconstruira les ponts de Cé dans tout autre endroit. ce serait, donc, en pure perte, causer des dommages si considérables, il s'en suit qu'on devrait pour le présent se contenter de réparer l'ancien chemin. »



« Éveil et moi », une future micro-crèche dans le quartier des Hauts de Mûrs

La construction de nouveaux logements entraîne obligatoirement l'arrivée de nouveaux habitants. Le quartier des Hauts de Mûrs ne déroge pas à la règle et de nombreuses familles vont dorénavant y habiter. C'est là que l'érimûrois Guillaume Rocher a décidé d'installer sa future micro-crèche « Éveil et Moi », au 4 rue des vigneron. Rencontre.

Guillaume, parlez-nous de vous. Quel est votre parcours ? Comment en êtes-vous arrivé à la création d'Éveil et moi ?

GR : je suis de formation commerciale et je travaillais dans la téléphonie mobile. J'ai toujours eu l'envie de travailler avec les enfants. Je voulais être professeur des écoles en maternelle. En 2009, ma femme a trouvé du travail sur Angers. J'ai pu quitter mon emploi et ce fût pour moi l'occasion de réfléchir à un changement de voie. Suite à un drame familial, j'ai vraiment eu besoin de trouver un métier qui ait du sens, qui me fasse plaisir. J'ai fait des stages en école maternelle et me suis rendu compte que le cadre scolaire n'était pas fait pour moi. J'ai fait des stages en crèche qui ont confirmé que la tranche d'âge des 0-3 ans me correspondait davantage. J'aime leur innocence, leur naturel, leur spontanéité, chaque journée est différente de la précédente. En 2011, j'ai obtenu mon CAP petite enfance. J'ai travaillé en tant qu'aide petite enfance en micro-crèche pendant 1 an. En 2012, j'ai trouvé un local à Beaucazoué pour ouvrir la micro-crèche « À petits pas ». En 2014, j'ai eu l'opportunité d'ouvrir une deuxième structure « À petits pas » à Angers. Puis une troisième, toujours sur Angers, en 2016, que nous avons appelé « Petit Patapon ». Mon nouveau métier me permet d'allier mes compétences humaines et commerciales,

mais cette fois pour un domaine qui m'est cher.



À qui s'adresse votre structure et quelle sera la pédagogie mise en place au quotidien pour s'occuper des enfants ?

GR : la structure s'adresse à tous les parents d'enfants de 10 semaines à 3 ans. Nous pratiquons la langue des signes depuis 2012. Une intervenante vient plusieurs fois dans l'année pour former nos salariés. On travaille beaucoup sur la motricité libre. On aide l'enfant à découvrir son corps avec la notion de bien-être, les massages, les aires de motricité... On leur apprend le respect de la nature. Chaque structure a un potager, les enfants peuvent travailler la terre, apprennent à trier leurs déchets... La micro-crèche est une structure qui me convient car elle est entre la crèche collective, avec beaucoup

d'enfants, et l'assistant maternel qui fait de l'individuel. On est sur de l'individuel en petit collectif. C'est un bon compromis. Nous pourrions accueillir 10 enfants et avons une place réservée pour les urgences.

La micro-crèche ouvrira ses portes en août prochain. Qui seront les membres de votre équipe ? Est-il possible de la rejoindre ?

GR : l'équipe sera composée d'un éducateur ou d'une éducatrice jeunes enfants, un ou une auxiliaire de puériculture et deux aides petite enfance. La direction de la structure sera assuré par l'éducateur ou l'éducatrice qui aura pour rôle de s'occuper de tout ce qui concerne l'enfant (bien-être, développement, activités...) et le relationnel avec les parents. Moi je suis gérant et suis en lien avec les parents pour les contrats, la gestion des ressources humaines, et le développement de l'entreprise. Nous effectuerons un recrutement en avril ou mai. Il se peut qu'il y ait des mouvements internes entre les structures déjà existantes mais il y aura de toute façon des postes à pourvoir. Les candidats peuvent d'ores et déjà envoyer leur proposition.

Contact : Guillaume Rocher, micro-crèche Éveil et Moi, 4 rue des Vigneron, au 06 33 33 74 23 ou à crecheeveiletmoi@gmail.com

Intercommunalité

Assises de la transition écologique : proposez vos idées pour le territoire !

Le 23 octobre dernier, Angers Loire Métropole et l'ensemble de ses communes ont engagé les Assises de la transition écologique. Objectif : répondre collectivement à l'urgence écologique et climatique, en mobilisant le plus grand nombre d'entre nous.

Jeunes et plus âgés, habitants, salariés, bénévoles, entrepreneurs : vous êtes tous invités à participer, en proposant vos idées ou en rejoignant un atelier. Sept thématiques sont au programme, qui balayent tous les aspects de la vie quotidienne et ont toutes un impact fort sur l'environnement et le climat : se loger, se déplacer, consommer, se nourrir, produire et travailler, vivre en bonne santé et s'épanouir. Apporter des propositions, réinterroger nos habitudes individuelles et nos fonctionnements collectifs, c'est la feuille de route qui est proposée pendant ces six mois, pour agir ensemble face à l'enjeu. Tout au long de l'année, des visites, ateliers, animations, conférences... permettent de découvrir la biodiversité locale, comprendre les enjeux climatiques et environnementaux, apprendre à

diminuer nos déchets... La soirée de lancement du 23 octobre est disponible en vidéo sur le site d'Angers Loire Métropole.



Plus d'infos sur www.angersloiremetropole.fr

Un immense préau donne dorénavant accès à de grands sanitaires adaptés aux enfants.

« Une école fonctionnelle, lumineuse et colorée, un cadre de travail et d'apprentissage idéal. »

Un bâtiment flambant neuf pour l'école élémentaire Bellevue

Après 15 mois de travaux, l'école élémentaire Bellevue a pu réouvrir ses portes lundi 9 novembre dernier. Impatients de pouvoir le découvrir, les élèves, comme le corps enseignant et les agents municipaux qui y travaillent, sont ravis de ce nouveau lieu de vie scolaire et périscolaire. Pensé et aménagé pour et avec ses utilisateurs du quotidien, ce bâtiment est dorénavant beaucoup plus fonctionnel, sécurisé et permet de réduire sa consommation énergétique.



Tous sont unanimes pour dire que la rénovation de l'école élémentaire Bellevue est une réussite. Colorée, lumineuse, chaleureuse, à qualifier. Sa réouverture est l'occasion de faire le bilan de ces travaux et de rappeler tous les avantages qu'ils offrent à l'école.

Un peu d'histoire...

L'école date de 1971 et des travaux d'extension avaient déjà été réalisés en 1990. En 2013, l'école est devenue nouvelle « trop petite » et nécessite l'installation d'un préfabriqué pour accueillir la classe des CM2.

Fin 2009, la Commune fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments scolaires Bellevue afin de produire de l'électricité, revendue par la suite afin que ces recettes financent de nouveaux projets communaux.



Très énergivore. l'ancien bâtiment n'était équipé que de simple vitrage et ne possédait pas de volets. Résultat : trop chaud en été, trop froid en hiver, ce qui entraînait une surconsommation du chauffage avec de fortes déperditions de chaleur.

L'acoustique était également désastreuse et une isolation totale du bâtiment était devenue nécessaire.

Les travaux : des améliorations de la vie scolaire et périscolaire

Vieillesse, l'école élémentaire Bellevue avait grand besoin d'être rénovée. La rénovation a consisté à déconstruire en conservant les murs porteurs et la charpente. Ce qui a permis de...

Une énergie maîtrisée

Un désamiantage par une société spécialisée a été réalisé, ce qui était nécessaire.

Tout l'ensemble des ouvrages intérieurs et les menuiseries (passage en double vitrage) a été refait. Une isolation extérieure avec du bardage bois a également été ajoutée.

En plus de l'arrivée du double-vitrage et des volets, il est dorénavant possible de maîtriser le chauffage, l'éclairage extérieur et la ventilation grâce à une gestion centralisée.



Une école accueillante et spacieuse

En fermant l'ancien préau, le nouveau bâtiment dispose dorénavant d'une grande salle polyvalente qui sert pour les temps périscolaires (environ 120m²).

accueillante, fonctionnelle... Les adjectifs positifs ne manquent pas pour la

sans précédent pour la qualité de

renovée dans sa totalité. Sans démolir le bâtiment, il a été possible de le rénové également permis de conserver les panneaux solaires installés sur le toit.



Une sécurité revue à la hausse

« Sans enseignants, la vie n'aurait pas de classe ! », une belle citation pleine de sens qui marque l'entrée de l'école.

La sécurité a été augmentée avec notamment l'installation d'un contrôle d'accès par visiophone à l'entrée et des serrures électroniques sur les portes.



Un projet construit en concertation

Nous l'avions annoncé, avec la situation sanitaire que nous traversons, le chantier de rénovation de l'école élémentaire Bellevue avait pris du retard, repoussant la fin du chantier de plusieurs mois. Les entreprises ont renforcé leur rythme et les travaux ont été terminés pendant les vacances scolaires d'octobre.

Du 4 au 6 novembre, en accord avec les enseignantes, nos agents des services techniques et du service enfance jeunesse de la Ville se sont chargés du déménagement de l'école provisoire vers le bâtiment rénové. Depuis lundi 9 novembre, les élèves, les enseignants et les agents municipaux d'animation et d'entretien ont donc la chance de pouvoir travailler dans un nouveau lieu, agréable et fonctionnel.

La Municipalité remercie les nombreux agents qui ont œuvré à la réussite de ce beau projet. Elle remercie également les enseignantes et les élèves pour leur adaptabilité durant les travaux. Ainsi que l'Inspection Académique qui a mis un agent à la disposition du corps enseignant durant le déménagement.

Un temps d'inauguration avec les familles et le corps enseignant est envisagé une fois la situation sanitaire calmée.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne continuation dans ce bâtiment flambant neuf qui, nous en sommes certains, satisfait d'ores et déjà enfants comme adultes.

Chantal Pleurdeau,

Adjointe à l'éducation, la jeunesse et la citoyenneté.



Bruno Jadaud,

Délégué aux affaires scolaires.



Une extension nécessaire

L'extension a quant à elle permis de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité avec l'installation d'un ascenseur.

Elle a aussi donné la possibilité de créer une nouvelle salle d'art, une infirmerie, un hall d'accueil, et une salle pour le RASSED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) et l'association des parents d'élèves (avec entrée différenciée pour ne pas circuler dans l'école).

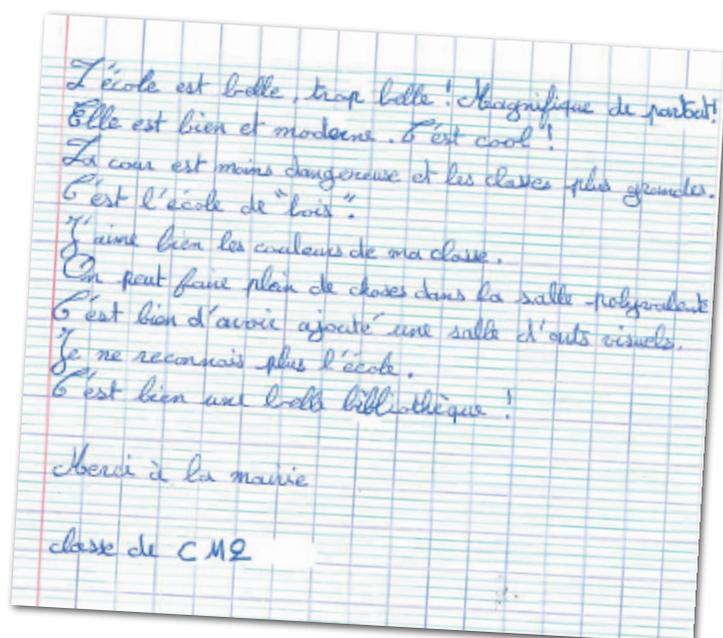
Les élèves de CM2 étaient plus qu'impatients de rentrer dans cette nouvelle école avant leur départ pour le collège l'année prochaine.



Des classes parées pour le numérique

La technologie a également été améliorée lors de ces travaux avec le pré-équipement de toutes les classes pour l'installation de vidéoprojecteur et d'informatique. Ceci permettra d'équiper plus facilement les salles en outils numériques.

En attendant ces investissements, les élèves ont le plaisir de travailler dans des classes lumineuses, adaptées à leur besoin et à celui des enseignantes.



Des enseignantes ravies

« Les élèves étaient impatients d'intégrer leur nouvelle école, école qu'ils ont vu évoluer au fil des mois. C'est depuis début novembre, chose faite ! L'équipe enseignante a été particulièrement soutenue lors des deux déménagements par les agents municipaux, qui ont été à l'écoute et très réactifs. Nous les en remercions sincèrement.

Les élèves ont été émerveillés en découvrant leurs belles classes lumineuses, mais les autres espaces de l'école ont également eu leur adhésion : sanitaires spacieux, salle plurivalente, salle d'art...

Du côté de l'équipe enseignante, nous apprécions des locaux fonctionnels, adaptés et de qualité. De plus, des espaces de travail sont réservés aux parents d'élèves, aux enseignants du RASED, aux agents d'entretien, aux accueils périscolaires. Car, une école, ce sont des élèves, des enseignants, mais aussi tout un ensemble de partenaires et d'acteurs essentiels sans qui l'école ne pourrait fonctionner.

Toute l'équipe enseignante remercie la Municipalité et tous ceux qui ont œuvré pour ce beau projet. »

Vous pouvez de nouveau joindre l'école avec le numéro de téléphone habituel au 02 41 45 91 00.

Suivez l'actualité de l'école sur son blog : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/bellecole>



Visual Freepik

L'école en chiffres ...

- 5 classes du CP au CM2, soit 126 élèves.
- 1 194,68 m² de superficie totale pour l'école, dont 136 m² au sous-sol.
- 372,26 m² d'agrandissement. L'extension de l'école ainsi que la fermeture du préau pour en faire des salles ont permis d'agrandir l'école.
- 1 573 000 € HT, c'est le coût de l'opération, dont 1 156 900 € subventionné :
 - 350 000 € HT de l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
 - 375 000 € HT de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
 - 43 900 € HT de la Région Pays de la Loire
 - 198 000 € HT d'Angers Loire Métropole dans le cadre de sa politique éducative
 - 105 000 € HT d'Angers Loire Métropole dans le cadre de son projet d'agglomération
 - 85 000 € HT du Siémi
 soit 416 100 € HT financé par la Ville de Mûrs-Érigné.
- 15 mois, c'est la durée totale du chantier dont 11 mois de travaux initiaux et 4 mois supplémentaires liés à l'épidémie du Covid 19.
- 16 entreprises sont intervenues sur le chantier.



Toutes les informations au sujet des activités et événements associatifs publiés dans les pages « Associations » de ce numéro, sont sous réserve de nouvelles mesures sanitaires prises par les autorités compétentes.

Bâbord à Mûrs recherche des aides financières pour sauver Grain de folie

Connue pour organiser, sur la commune, depuis 20 ans, la fête du port de La Fontenelle et le bal folk annuels, les bénévoles de l'association Bâbord à Mûrs ont construit il y a 10 ans un bateau ancien en bois baptisé Grain de Folie.

Copie conforme d'une toue sablière, ce bateau ligérien a été bâti avec un budget autonome ayant pour principale recette la fête du port enrichie de quelques subventions.



Une dégradation du bateau due à la prolifération d'un champignon contraint au remplacement de la coque et des bordées immergées par du métal pour assurer sa sécurité et pérennité. La mise au sec du bateau sera aussi l'occasion de faire d'autres réparations et aménagements indispensables.

Bien que le coût de ces travaux de 17 500 € soit minimisé grâce au travail des bénévoles, il dépasse nos capacités financières qui, de plus, n'ont pas augmenté cette année. L'annulation de la fête du Port nous a privé de recettes concourant à la survie du bateau.

Nous lançons un appel aux dons ! L'association étant reconnue d'intérêt général, ils sont à 66% déductibles de vos impôts (document remis dès versement du don).

Nous nous engageons à informer nos généreux donateurs de l'évolution des réparations, à les convier à des visites de chantier et à l'inauguration de la toue remise en état. D'autres opportunités sont envisageables comme apposer le logo de l'entreprise sur notre blog, nos affiches... à discuter.

Merci pour vos contributions. Et au plaisir de vous faire naviguer sur Grain de Folie remis en état.

Contact : Christophe Épaule, président, au 06 72 43 13 79 ou à babordamurs@outlook.fr

Annulation du bal folk

Bâbord à Mûrs a le regret de vous annoncer, que le bal Folk programmé le 9 janvier est annulé pour cause de crise sanitaire.



Le contexte actuel ne nous permettant pas de le reporter avec certitude à une autre date, nous espérons vous retrouver les 5 et 6 juin pour la fête du Port à la Fontenelle. Seul, entre amis ou en famille venez, dans une ambiance de Guinguette vous distraire. Nous espérons que cette 21^{ème} édition verra la mise à l'eau de Grain de Folie remis en état.

ACF hébergeur d'initiatives

Développez une initiative sans avoir besoin de créer votre association.

Une idée vous trotte dans la tête depuis quelque temps ? Une forte envie de créer une initiative manquante sur notre commune ? Mais vous semblez être un peu seul pour engager sa mise en œuvre ? Alternatives Citoyennes et Fraternelles (ACF) se propose de vous aider pour le démarrage de votre projet. Ensuite, une fois l'expérience acquise, vous pourrez prendre votre envol. Actuellement, le « Repair Café » fait partie des actions que nous soutenons. Les thèmes que nous défendons, sont la vie sociale et le développement durable.

Contact : Françoise au 06 62 03 58 56 ou Laurent au 06 62 28 99 18.

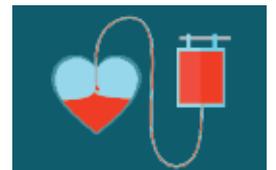


Don du sang : on compte sur vous !

Les réserves de sang sont en danger. Venez nombreux à la prochaine collecte de don du sang qui aura lieu le 17 décembre au CCJC de 15h30 à 19h30.

Les réserves en poches de sang sont critiques et la situation sanitaire ne fait qu'aggraver la situation. Nous avons enregistré une baisse de près de 30% lors de la collecte d'août par rapport à 2019 : du jamais vu à Mûrs-Érigné ! La collecte est ouverte à toutes les personnes majeures et en bonne santé (conditions sur dondesang.efs.sante.fr ou au 0800 109 900, appel gratuit). La covid-19 ne se transmet pas par voie sanguine mais en cas de symptômes, ne pas se présenter au don. Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou en se présentant spontanément à la collecte.

Contact : adsbpayslouetaubance@netcourrier.com



L'Amicale Laïque reconduit ses activités

Le 14 octobre dernier, lors de leur AG, les membres de l'Amicale Laïque ont observé une minute de silence pour les adhérentes décédées et en particulier pour Colette Bertrand, membre du bureau, décédée le 27 septembre. Adhérente depuis plus de 30 ans, elle déployait une énergie incroyable et donnait beaucoup sans jamais penser à recevoir. Puis un remerciement a été adressé aux responsables de commission pour avoir assuré les activités durant cette année écourtée. Le bureau a reconduit toutes ses activités sauf l'atelier peinture (pas de salle disponible). Sous réserve de l'évolution de l'épidémie, les manifestations planifiées sont la galette des rois le 17 janvier, le petit cochon le 9 mai, un voyage le 12 juin et le scrabble tous les mardis à la salle de la Dubinière. Les aides pour les écoles sont maintenues. Le bureau est reconduit.

Contact : Jean-claude Santot au 02 41 47 42 20.

La saison a démarré à l'UPAJ

9^{ème} saison commencée début octobre avec toujours l'envie de soutenir la transmission des savoirs à travers les échanges, le partage des connaissances.

Malgré une rentrée particulière, les ateliers d'art, de nature et sciences, de santé et bien-être, de cultures du monde et de société ont démarré ! Pour tous ceux qui aimeraient nous rejoindre, n'hésitez pas, il reste de la place.



Quant aux conférences, elles sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. Celle du 2 décembre animée par Yves Le Digol s'intéressera à la naissance de l'Art social. Le 6 janvier, c'est un ciné-débat autour du film « Des hommes, des ours et des forêts » en présence du réalisateur François Breau. Benoit Martin viendra le 6 janvier pour nous sensibiliser aux logiciels libres. Il reviendra le 10 février pour nous éclairer sur les champs électromagnétiques. Le 3 février, nous irons à la rencontre de Philippe Chareyron et de son enfant intérieur avec sa conférence-théâtralisée. La conférence sur la géobiologie qui devait avoir lieu en novembre sera reprogrammée dès que les conditions sanitaires le permettront. Détails sur notre site. Toutes ces activités se dérouleront sous réserve des consignes sanitaires gouvernementales et municipales.

Contact : UPAJ à universite.populaire.jacquard@gmail.com ou sur www.upaj.fr

Le hunter à l'honneur !

Cette année, Érimûr'Ânes propose à ses cavaliers une découverte du « hunter », une discipline qui, bien que méconnue et confidentielle, est reconnue comme officielle par la Fédération Française d'Équitation. Cette activité exigeante allie élégance et sportivité.

Le hunter est une discipline qui nous vient des pays Anglo-Saxons, et qui était initialement pratiquée pour divertir et entraîner les cavaliers de chasse à courre en dehors des périodes de vénerie. Il s'agit donc d'enchaîner un parcours de petits obstacles qui matérialisent ceux qui pourraient être rencontrés dans la nature. Il ne s'agit pas ici que de faire vite, il faut aussi veiller à la cadence, à l'harmonie du couple cavalier-équidé dans des enchaînements aux diverses allures. Une attention est aussi portée au toilettage des animaux et la tenue du cavalier, qui doit rester sobre. L'activité n'a aujourd'hui plus aucun lien avec la chasse. Composées par notre monitrice diplômée, des activités « façon hunter » pratiquées aussi bien à cheval qu'à dos d'âne ou de mulet, seront proposées lors des stages et des cours de l'année, et pourquoi pas, lors de quelques compétitions. Nos prochains stages sont programmés du 22 au 26 février 2021 (congés scolaires d'hiver), et sont sous réserve d'obtention des autorisations réglementaires liées au contexte sanitaire.



Contact : Érimûr'Ânes au 07 81 17 65 85 ou au 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook et Instagram.

En bref ...

Bienvenue au Tennis de Table

Vous voulez vous défouler ? Le tennis de table sous toutes ses formes est fait pour vous !

Du Baby Ping pour les 4/7 ans, au Sport Santé pour les séniors qui souhaitent entretenir leur condition sans compétition (jeudi de 10h à 12h). Tout ceci, sans oublier le Fit Ping Tonic (jeudi à partir de 19h), qui allie un mariage subtil entre le tennis de table et le fitness, et le tout encadré par notre entraîneur Benjamin. Alors n'hésitez pas à venir tester et nous rejoindre à la salle Myriam Charrier. À bientôt pour se détendre ou lors de notre loto prévu le 10 janvier au CCJC (sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales).



Le club a une pensée toute particulière pour Hervé Lefèbvre qui a été, entre autre, secrétaire du club pendant 21 saisons et qui vient de nous quitter. Un grand merci à lui pour son investissement.

Contact : au 06 89 68 77 33 ou à asittmurs@gmail.com

La graine a été semée en avril 2019...

Le troc plantes de printemps n'avait pu se tenir. Faut-il voir en l'absence de cette manifestation la réussite de celui du mois d'octobre ? La fréquentation a été importante.

Organisateurs et visiteurs ont exprimé le plaisir de se voir ou de se revoir malgré les contraintes liées à l'épidémie de Covid-19. Comme lors des trocs plantes précédents, outre les habitants de la commune, notre communication a trouvé échos jusqu'aux communes environnantes et au-delà. Les conditions climatiques globalement clémentes ont permis de prendre son temps pour flâner, faire ses choix, échanger des conseils, remplir son panier ou son sac. Avec en perspective, l'espoir de se revoir en 2021. Oui, on peut dire que la graine semée en 2019 a bien germé !



80 personnes sont venues échanger plantes, bulbes, graines et arbustes.

Contact : Association des habitants du bourg de Mûrs à asso.ahbm@gmail.com

Des raisons d'espérer

La grisaille dans laquelle nous sommes depuis plusieurs mois, et la dureté de ces dernières semaines, pour nous tous collectivement où tout un chacun est touché personnellement pour une raison ou une autre, pourraient nous faire douter de tout. Pourtant il est des femmes et de hommes qui toujours gardent espoir et dans notre commune nous avons aussi de bonnes raisons d'espérer.

Une nouvelle école vient d'être livrée et nos enfants sont dans un cadre adapté, fonctionnel et agréable pour apprendre. Tout à proximité prochainement l'espace intergénérationnel sortira de terre et sera réalisé en une seule fois grâce au plan de relance. La mise en place d'actions de protection et de valorisation de notre patrimoine naturel mobilise notre équipe et nos agents pour proposer un cadre de vie toujours plus agréable à proximité de votre domicile. Il en est de même pour les travaux de voiries qui certes créent un inconfort temporaire mais améliorent aussi la vie et la sécurité sur la commune. Toutes ces réalisations sont du travail pour les entreprises, nos entreprises qui ont plus que jamais besoin de la commande publique.

Le dynamisme des constructions et des projets tant individuels que collectifs ne s'est pas arrêté bien au contraire. Nous avons sur la commune des logements récents, bien équipés et la demande reste forte. Le patrimoine des habitants est valorisé par cette attractivité qui va se poursuivre. Attractivité aussi du côté des entreprises qui nous permet d'entrer très bientôt dans la phase opérationnelle de l'extension de notre zone d'activité de proximité.

Les services communaux continuent de fonctionner à plein régime. De nouvelles modalités de travail et d'accueil du public ont été mises en place et il y a une véritable continuité du service pour tous : état-civil, restauration dans les écoles, aide alimentaire, logements, permis de construire, entretien des voies et espaces publics, médiathèque en « click and collect », entretiens téléphoniques et visioconférence pour les réunions... Il résulte de tout cela quelques difficultés parfois mais aussi de la solidarité et des remises en question pour tirer l'ensemble des équipes vers le haut.

Alors ne nous laissons pas aller à la morosité, au déni ou au rejet des institutions mais regardons ce qui fonctionne bien. « L'herbe n'est pas toujours plus verte dans le pré d'à côté » même si certains voudraient nous le faire croire.

Le groupe majoritaire,
« **Nouvel élan à Mûrs-Érigné** ».

Mûrs pour la transition

Les jours passent, et la situation sanitaire reste préoccupante. La pandémie est bien établie, et semble ne pas vouloir disparaître de sitôt. Cette crise a pris tout le monde de court, amenant nos gouvernants à prendre des décisions dans l'urgence. Les politiques menées pour la combattre, ne cessent de nous interroger, comme elle questionne nos élus confrontés à l'inédit de cette situation.

En cette période, il devient difficile de mettre en évidence que l'urgence est ailleurs. Pourtant, cette crise sanitaire n'est pas arrivée par hasard. Elle nous indique que nous avons trop tiré sur la corde. Depuis des années déjà, une grande partie de la communauté scientifique nous alerte sur les méfaits de notre empreinte toujours plus forte sur les milieux naturels qu'elle ne finit pas de déséquilibrer. Réchauffement climatique, déforestation, occupation des zones humides, urbanisation des terres arables... nous font courir un risque sanitaire toujours plus important.

En l'occurrence, nous prenons acte de la prise de conscience des élus de notre département qui ont initié, avec Angers Loire Métropole, les « assises de la transition ». Mais également avec le Pôle métropolitaine Loire Angers et le « Plan climat », avec la ville des Ponts de Cé et les « Avan'Cé climatiques ». Enfin, le Sénateur Joël Bigot, lui aussi, souligne son investissement envers la transition écologique, l'environnement, les énergies, la gestion des déchets et l'économie circulaire.

À nous d'agir, inscrivons pleinement notre ville de Mûrs-Érigné dans le mouvement des villes en transition. Parce que « Créer, c'est résister. Résister c'est créer* », notre collectif a créé l'association « Mûrs-Érigné en transition » pour aider tout un chacun à participer à l'aventure. Nous croyons plus que jamais qu'une vie locale plus solidaire et un modèle de développement plus respectueux de l'environnement sont les moyens les plus sûrs à terme d'éviter à nos enfants de penser que le masque va devenir un objet de leur quotidien pour les années à venir.

Nous avons tous besoin les uns des autres, alors, venez nous rejoindre pour participer au développement de ce mouvement reconnu à présent comme essentiel.

Courriel : transition@murs-erigne.org

**Stéphane Hessel, ancien résistant, diplomate et militant politique.*

Le groupe minoritaire,
« **Collectif pour une transition écologique et solidaire** ».

Prochains conseils municipaux : mardis 1^{er} décembre, 12 janvier et 9 février à 20h. 
Sous réserve de modification ultérieure - Séances ouvertes au public.

Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur le site de la Ville rubrique Vivre - Vie Municipale - Conseil municipal.

Durant le confinement, la médiathèque reste ouverte sur rendez-vous 6 jours sur 7 !

Pour vous permettre de continuer à lire, écouter de la musique ou visionner des films et documentaires, la médiathèque a, dès le début du confinement, remis en place son service de commande et retrait de documents. Pour en profiter, rien de plus simple !



1 - Choisissez vos documents

Rendez-vous sur le catalogue en ligne de la médiathèque en allant sur www.murs-erigne.fr - page médiathèque ou demandez une sélection aux bibliothécaires.

Pour vous éviter trop de déplacements, vous pouvez choisir jusqu'à 14 livres + 14 CD par carte, et 8 DVD enfants + 4 DVD adulte par famille. Vous pourrez les garder 1 mois et demi pour les livres et CD, et 15 jours pour les DVD.

2 - Passez commande et prenez rendez-vous

Passez votre commande par téléphone au 02 41 57 82 11 ou par mail à responsable.mediatheque@ville-murs-erigne.fr

Pour vous faciliter le retrait, les horaires d'ouverture ont été élargis pour vos rendez-vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et les mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

3 - Retirez vos documents

Une fois votre rendez-vous pris, il vous suffit de venir récupérer votre commande sur place. N'oubliez pas de remplir votre attestation dérogatoire de déplacement en cochant la case « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle [...] le retrait de commande et les livraisons à domicile ». Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la livraison à domicile est possible (merci de voir avec les bibliothécaires au moment de la commande).

Service ouvert sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales prises afin de lutter contre l'épidémie du covid 19.

Nos coups de coeur



Livres, CD et DVD disponibles au prêt à la médiathèque.

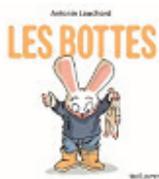
Un film tout public : « Le voyage du Docteur Doolittle ».

Vous avez envie de découvrir Robert Downey Junior dans le rôle d'un docteur excentrique accompagné d'animaux farfelus qui lui parlent et embarquer dans une course folle pour sauver la reine d'Angleterre ? Ce coup de cœur est pour vous. Un film d'aventure drôle et rythmé pour toute la famille !



Un album jeunesse : « Les bottes » d'Antonin Louchard, aux éditions du Seuil Jeunesse

Il va devenir votre auteur préféré d'albums jeunesse. De quoi ça parle ? D'un petit lapin qui essaye d'enfiler ses bottes pour la récré. Et accessoirement des relations élèves-enseignants qui peuvent parfois être très compliquées... Une histoire drôle, à se rouler par terre !



Un roman : « Né d'aucune femme » de Franck Bouysse, aux éditions de La manufacture des livres.

Sans aucun doute possible un des plus brillants romanciers français aujourd'hui, consacré par la presse et par le public meilleur roman de l'année 2019. Rien de moins ! Je ne vous raconterai pas l'histoire, sachez simplement que l'écriture de Bouysse est aussi flamboyante que son récit est palpitant. Vous en ressortirez bouleversé et touché par la grâce d'une plume intemporelle. Le 13 octobre dernier, Franck Bouysse est venu présenter son roman devant un large public de lecteurs.trices à la médiathèque Jean Carnet.



Retrouvez nos histoires contées en vidéo tous les vendredis

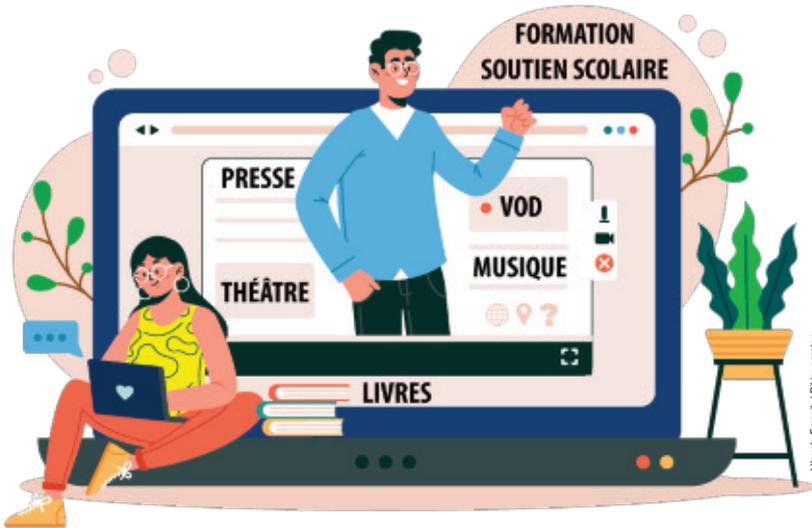
Vous ne pouvez plus venir écouter nos contes, alors ce sont les contes qui viennent à vous !



Les bibliothécaires de la médiathèque vous proposent 2 lectures chaque vendredi jusqu'à Noël. À chaque fois, une histoire et un conte de Noël adaptés pour les 3 à 9 ans. Les vidéos sont postées sur notre compte YouTube et partagées sur la page Facebook du CCJC : CentreCultureJeanCarnet. Retrouvez la playlist complète des contes sur la page de la médiathèque sur le site de la Ville.

Adhérents à la médiathèque, accédez gratuitement à de nombreuses ressources en ligne toute l'année !

Films, livres, magazines, musique, auto-formation et soutien scolaire, vous n'aurez que l'embarras du choix !



Gratuit
24h/24
7j/7
Cinéma
Littérature
Presse
Autoformation
Musique
Théâtre



Cinéma : la médiathèque numérique

5 000 programmes issus des catalogues de la chaîne ARTE et d'UniversCiné. Vous y trouverez une sélection de cinéma français et international en longs et courts métrages, des séries, des documentaires, des concerts ainsi qu'une programmation dédiée à la jeunesse.



Littérature : le livre numérique

Plusieurs centaines de nouveautés en romans français et étrangers, polars, SF, terroir...

Presse : « LeKiosk »

1 000 magazines de la presse française et internationale au format numérique : actualité, presse régionale, politique, féminin, culture, loisirs, sport...



Formation avec « Toutapprendre.com

Plus de 1 200 cours en accès illimité pour le soutien scolaire, réviser votre code de la route, vous initier à une langue étrangère, vous former à l'utilisation d'un logiciel, développer vos compétences personnelles...»



Théâtre avec Opsi TV

Un catalogue varié de pièces de théâtre, des grands classiques aux sélections du festival d'Avignon en passant par les oeuvres contemporaines.



Musique avec diMusic

3 millions de titres de musique indépendante à écouter en ligne pour découvrir de nouveaux talents et artistes musiciens.

Comment s'inscrire ?

Pour accéder à ce service gratuit, il vous suffit de disposer d'un abonnement en cours de validité à la médiathèque. Rendez-vous sur www.murs-erigne.fr - page médiathèque. Inscription en cliquant sur l'icône « Médiathèque numérique du BiblioPôle ». Votre inscription vous sera confirmée par courriel et vous pourrez alors accéder à l'intégralité des ressources en ligne.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h. Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et 14h à 18h.

Fermetures exceptionnelles : jeudis 24 et 31 décembre, vendredi 25 décembre et 1^{er} janvier et samedis 26 décembre et 2 janvier.

Médiathèque Jean Carmet 37 route de Nantes - Tél. 02 41 57 82 11
Blog : b-a-ba.info - Blog des discothécaires angevins : www.faceb-anjou.fr

Dans l'ombre, la vie artistique continue

Le CCJC a été contraint de fermer une nouvelle fois ses portes au public, à minima jusqu'au 1^{er} décembre prochain. L'équipe du CCJC prépare divers scénarios pour anticiper une réouverture au public à plus ou moins long terme.

Cependant, ce confinement permet tout de même aux artistes de répéter, enregistrer et créer des spectacles. Ainsi, depuis l'annonce du confinement, six groupes et compagnies ont été accueillis au CCJC et à la Maison des Arts (Compagnies du Trépied, Thé à la Rue, Artbiguë, Piment Langue d'Oiseau, Éoliharpe et Grise Cornac). En attendant des jours meilleurs, les artistes ont pu travailler leurs nouvelles créations, malgré l'incertitude de savoir quand et dans quelles conditions ils pourront re-rencontrer le public. Un message positif qui nous montre que même confiné et fragilisé, le cœur de la vie artistique palpète.



Retour sur la programmation d'octobre

Élisabeth Da PontCé



Il est impossible pour l'heure de savoir quand le CCJC pourra rouvrir ses portes. Mais plutôt que d'énumérer la liste des annulations et reports potentiels, nous vous proposons un petit retour sur les soirées du 9 et du 18 octobre derniers.

Pour ces deux événements, vous étiez au rendez-vous, malgré les règles sanitaires restrictives !

La soirée « Around the bloc », dont les fonds étaient destinés à soutenir le personnel soignant du CHU d'Angers (projet porté par l'Association Art Project Partner) a vu se succéder sur scène 4 groupes locaux : **Benjamin Piat, RedSharp, Simawé et Élisabeth Da PontCé**. Dans la salle, on a senti l'effervescence du côté du public comme des artistes. Le bonheur de se retrouver et de partager de la musique live ensemble était palpable ! Difficile dans ces conditions de rester assis sur sa chaise comme les conditions l'exigeaient mais toutes et tous ont joué le jeu.

Même constat pour le spectacle Anne Frank, adaptation du Journal par la Cie Spectabilis à destination du jeune et tout public à partir de 9 ans. Malgré les restrictions imposant une distance entre les groupes, plus de 150 adultes et enfants ont pu assister à cette adaptation fine et poignante proposée par la compagnie. On a vu se déplacer des familles sur plusieurs générations. On garde au chaud ce grand bonheur d'avoir pu vous retrouver, en croisant les doigts pour pouvoir vous accueillir au plus vite.

Et pour garder le contact, chaque semaine, les artistes programmés à la Médiathèque et au Centre Culturel Jean Carmet en ce début de saison partagent avec vous leurs coups de cœur sur la page Facebook du CCJC : musiques, films, séries et lectures, de quoi nourrir le cœur et l'âme en ces temps confinés... Belles découvertes à vous !

RedSharp



Benjamin Piat



Simawé



Rencontre avec la compagnie Thé à la Rue, en résidence au CCJC du 2 au 6 novembre pour la création du spectacle « Lettres d'un mauvais élève »

Ce spectacle raconte l'histoire de Mattéo, élève en échec scolaire qui, par le moyen de lettres adressées aux adultes, appelle à l'aide. Sur scène, une comédienne et un dessinateur qui lui donnent la réplique tout en dessinant en live à la craie sur un tableau noir. Pour mieux comprendre en quoi consiste la création d'un spectacle, nous avons posé la question à Sophie Mesnager (adaptation, création, comédienne), Marc Barotte (dessinateur et comédien) et Benjamin Tudoux (metteur en scène).

Du choix d'un texte existant ou de son écriture, à la présentation du spectacle au public, le chemin est long. Pouvez-vous retracer les grandes étapes de création de votre spectacle « Lettres d'un mauvais élève » ?

Sophie : j'ai trouvé ce bouquin fin 2019 sur les conseils d'un bibliothécaire. Je l'ai laissé de côté un moment et en juin 2020, je me suis lancée dans la création, à laquelle je souhaitais absolument associer un dessinateur.

C'est à ce moment-là que Marc intervient ?

Marc : Sophie m'a contacté à la sortie du confinement, période où je n'avais plus du tout la motivation de répéter les spectacles existants sans savoir quand et comment on pourrait les jouer. L'idée de me lancer dans un projet complètement différent m'a tenté. Sophie : et puis ça a été très vite : 4 jours de travail, 4 représentations en milieu scolaire. Ça nous a plu, ça a plu aux mêmes et on avait plein d'idées. Ça a aussi matché entre nous au niveau du travail. À partir de là on a cherché un metteur en scène. Et on a pensé à Ben, que l'on connaissait tous les deux.

Ben, quelle est ta place, ton rôle en tant que metteur en scène ?

Ben : quand j'interviens pour la mise en scène d'un projet, ce n'est pas mon projet. Donc j'essaie d'accompagner ce que les comédiens ont créé, leurs envies, leurs besoins et de leur laisser la place de construire et proposer. D'être le cadre rassurant pour leur dire : ça c'est un peu trop long, ça un peu trop rapide, ça un peu trop mou... Trouver des leviers. C'est plutôt une recherche à trois et moi je suis l'œil extérieur. Cette semaine, on a consolidé le « squelette » de la pièce. On avait les étapes de jeux, contenues dans les différentes lettres. Il a fallu ensuite construire le duo ; trouver comment inviter le public à entrer et à sortir du spectacle.

Marc, que fais-tu dans ce spectacle ?

Marc : je fais de l'illustration, je construis les décors en direct et les fais évoluer en les dessinant, je pose le contexte. L'image est

un langage non verbal qui résonne avec le texte et qui permet d'avoir un propos ouvert. Ce que je voulais éviter c'est de faire du beau dessin pour faire du beau dessin. Il ne doit pas être là que pour illustrer le texte, il doit permettre de trouver des astuces pour servir le spectacle.

Vous avez fait appel à Élisabeth Héroult pour la musique, pourquoi choisir de faire intervenir une musicienne ?

Ben : dans ce spectacle, il y a beaucoup de texte, beaucoup de choses à voir. La musique apporte des moments de respiration qui permettent de raccrocher et reposer le spectateur, de faire des transitions. De lancer et finir le spectacle. D'accompagner et rythmer l'avancée de ce gamin.

Marc : la musique permet d'apporter quelque chose de plus cinématographique. Elle raconte autre chose.

Ben : et puis aussi, demander à Babeth de créer cette musique électro permettait de contrebalancer le côté un peu daté du tableau à craies qui n'est plus la réalité des élèves d'aujourd'hui.

Sophie, pourquoi avoir choisi ce texte, ce sujet ?

Sophie : comme Marc, je viens d'une famille de profs. Et je trouve que ce métier est magique et c'est aussi une grande

responsabilité. Un prof peut détruire un enfant comme il peut le faire grandir. L'idée était de proposer un spectacle jeune public mais pas que, qui permette aussi de parler aux profs, aux parents. Et je crois que ce texte parle à tout le monde car on a tous vécu ce sentiment d'échec dans notre scolarité et la difficulté rencontrée pour le communiquer.

Ben : on se rend compte au final dans ce texte que le problème vient surtout d'un manque de communication entre les uns et les autres. Chacun est coincé dans sa vie, ses problèmes, sa réalité.

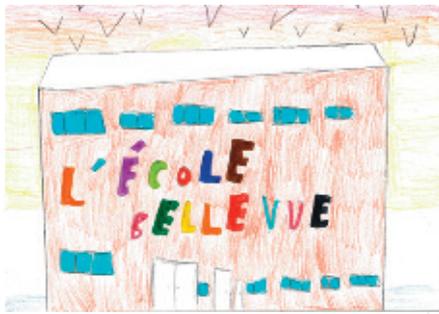
Est-ce que le contexte actuel (salles de spectacles fermées, public confiné...) change quelque chose dans votre façon de travailler ?

Sophie : oui, comme penser à une forme simple pour pouvoir jouer dans les établissements scolaires. Comme ça, si la galère continue dans les salles, on pourra continuer à le jouer ailleurs. Dans un 2^{ème} temps on prévoit aussi une création lumière pour le jouer en salle. Et dans un 3^{ème} temps, on aimerait l'adapter en rue, en déambulation. Mais pour l'instant, on espère surtout pouvoir vite se confronter au public. Car le spectacle n'a pas sa forme définitive tant qu'il n'a pas rencontré le public. Il évolue en fonction de ses retours.



La nouvelle école élémentaire Bellevue vue par ses élèves

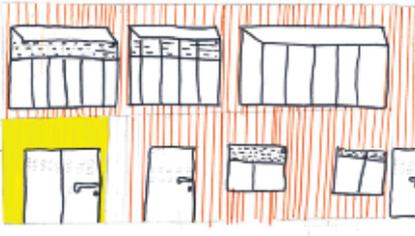
Élèves
Copains
Organisation
Liberté
Enseignement



Notre nouvelle école est magnifique, au début, on s'y perd un peu!

Quand je rentre dans mon école, je suis content.

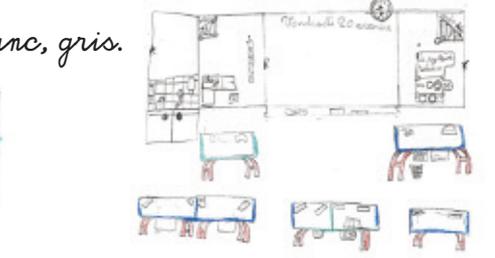
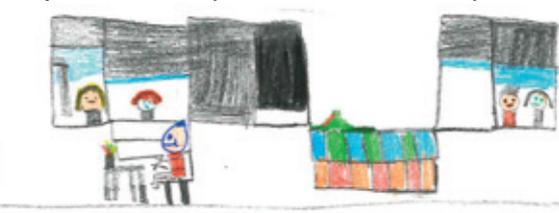
Mon école est incroyable, c'est la meilleure école, je l'adore.



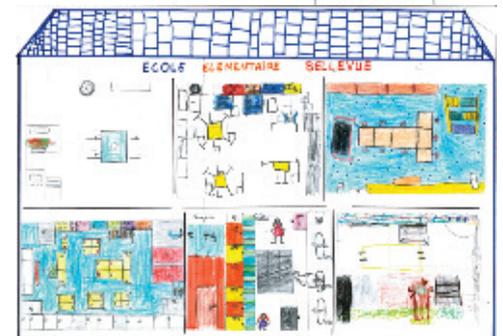
Je ne reconnais plus l'école, elle est moderne, c'est l'école de bois.



L'école est comme un arc en ciel : jaune, orange, bleu, vert, rouge, blanc, gris.



Nous avons une très belle vue d'en haut, c'est comme si c'était notre cadeau de Noël.



L'école est belle, trop belle, magnifique de partout.

